



TERMES DE REFERENCE

Pour le renforcement de capacités du personnel technique du CENAGREF

Financement:	NDICI AFRICAJ2023/ 445-448
Projet	AGeReB/ P4104
Résultat 2 :	6.2.3 : Renforcer les capacités opérationnelles des ACCB et de la RBM
Activités :6.2.3.3 Formations des surveillants	A travers ce renforcement de capacité le projet AGeReB souhaite accompagner les ONGs locales bénéficiaires de ses subventions pour garantir le succès de ces initiatives de développement territorial durable. La communication est identifiée comme un levier majeur pour valoriser les impacts de conservation et toucher efficacement les partenaires et le grand public.
Résultat de l'activité	Les compétences des ONGs en techniques modernes de communication afin d'améliorer la visibilité de leurs interventions et de valoriser les impacts auprès des communautés, des bailleurs et des partenaires sont renforcées.
Ligne budgétaire :	6.3.4.8
Période :	04 juin 2026 au 04 août 2026
Responsable de l'activité :	Lisette AMOUSSOU
Fonction :	Chargée de la Gestion des Ressources Naturelles
Approbation Responsable :	
AKAMBI Is Deen	

1. Contexte

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une union de Membres qui offre aux organisations les connaissances et les outils nécessaires pour harmoniser progrès humain et conservation de la nature. Dans le cadre du Programme Indicatif Multiannuel (PIM 2021-2027) pour le Bénin, le projet actuel s'aligne sur le Programme d'Action du Gouvernement « Le Bénin Révélé » pour renforcer la gestion de la réserve transfrontalière du Mono et de l'aire marine protégée d'Avlékété-Bouche du Roy.

Pour garantir le succès de ces initiatives de développement territorial durable, AGeReB accompagne les ONGs locales bénéficiaires de ses subventions. La communication est identifiée comme un levier majeur pour valoriser les impacts de conservation et toucher efficacement les partenaires et le grand public. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente formation de cinq jours.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

Renforcer les compétences des ONGs en techniques modernes de communication afin d'améliorer la visibilité de leurs interventions et de valoriser les impacts auprès des communautés, des bailleurs et des partenaires.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique il s'agit de :

- Maîtriser les fondamentaux de la communication institutionnelle appliquée à la conservation.
- Former aux techniques de collecte de contenus (photo, vidéo, drone, témoignages) et aux bonnes pratiques éditoriales.
- Produire des supports de communication attractifs et professionnels.
- Structurer un plan de communication orienté impact.
- Maîtriser les outils numériques et les techniques de communication digitale.

3. Approche méthodologique et contenu de la formation

3.1 Approche pédagogique

L'atelier repose sur une pédagogie active, alternant apports théoriques structurés et mises en pratique immédiatement applicables au contexte de travail des ONGs participantes. L'approche privilégie l'apprentissage par l'action (learning by doing) : chaque module théorique est systématiquement suivi d'exercices concrets réalisés à partir des projets et activités réels des participants.

La démarche pédagogique s'articule autour de quatre principes directeurs :

- Contextualisation : tous les exemples, cas pratiques et exercices sont ancrés dans le secteur de la conservation et du développement durable au Bénin.
- Progressivité : les modules sont séquencés du fondamental vers l'opérationnel, permettant une montée en compétences cohérente sur les cinq jours.
- Individualisation : chaque ONG bénéficie d'un accompagnement spécifique pour l'élaboration de son propre plan de communication.
- Durabilité : les outils, méthodes et supports produits pendant l'atelier sont directement réutilisables par les participants après la formation.

3.2 Programme détaillé de la formation

La formation est organisée en cinq journées thématiques couvrant l'ensemble du spectre des compétences en communication institutionnelle appliquée à la conservation. Chaque journée comprend des sessions matinales (théorie et méthodologie) et des sessions après-midi (pratique, ateliers et restitution).

4. Modalités d'exécution

4.1 Format et logistique de la formation

La formation se déroulera en présentiel, dans une salle de formation équipée mise à disposition par l'AGeReB ou dans un espace partenaire adapté à Cotonou. Le format présentiel est privilégié afin de favoriser les dynamiques de groupe, les échanges d'expériences entre ONGs et les exercices pratiques collectifs.

Les équipements et ressources nécessaires comprennent :

- Salle climatisée d'une capacité minimum de 25 personnes, disposée en U ou en îlots
- Vidéoprojecteur haute définition, écran de projection et système sonore
- Connexion internet haut débit stable pour les ateliers numériques
- Au minimum 10 postes informatiques (PC ou MAC) ou tablettes pour les ateliers pratiques
- Matériel photo/vidéo de démonstration (appareils, stabilisateurs, accessoires)
- Drone de démonstration (si autorisation réglementaire obtenue)
- Imprimante pour supports papier et fiches de travail
- Bloc-notes, stylos, marqueurs et matériel de bureau pour chaque participant

4.2 Participants cibles

L'atelier cible entre 15 et 20 participants issus des ONGs bénéficiaires. Chaque organisation désigne deux représentants, prioritairement le responsable communication ou, à défaut, le directeur ou le responsable technique.

Chaque ONG est invitée à désigner un maximum de deux (2) participants, prioritairement :

- Le/la responsable communication ou chargé(e) de communication de l'organisation
- En l'absence d'un poste dédié : le directeur/la directrice de l'ONG ou le responsable technique des projets

Le profil des participants doit inclure des personnes directement impliquées dans la production et la diffusion de contenus de communication au sein de leurs organisations.

4.3 Profil du prestataire / formateur

Le prestataire chargé de la conception et de l'animation de la formation devra répondre aux qualifications suivantes :

Compétences / Qualifications requises	Niveau / Justification
Formation académique	Bac+4 minimum en communication, journalisme, sciences de l'information ou audiovisuel
Expérience professionnelle	Au moins 5 ans d'expérience en communication institutionnelle, médias ou production audiovisuelle
Expérience en formation	Avoir conduit au moins 3 sessions de formation/renforcement de capacités documentées
Maîtrise des outils numériques	Connaissance opérationnelle de Canva, Adobe (Premiere/Rush), réseaux sociaux professionnels, outils de gestion de contenu
Expertise sectorielle	Expérience avérée dans le secteur environnement, conservation ou développement durable fortement souhaitée
Compétence drone / terrain	Maîtrise de la captation photo-vidéo en conditions terrain (atout)
Langues	Français courant obligatoire ; connaissance du fon ou d'autres langues locales appréciée
Connaissance du contexte	Maîtrise de l'écosystème institutionnel et médiatique du Bénin

Compétences / Qualifications requises	Niveau / Justification
béninois	

Le prestataire peut être un cabinet de formation, une agence de communication, un consultant individuel ou un pool de formateurs. En cas d'équipe, un formateur principal référent devra être clairement identifié comme interlocuteur unique de l'AGeReB.

5. Livrables

Le prestataire s'engage à produire et remettre à l'AGeReB l'ensemble des livrables suivants dans les délais impartis :

N°	Livrables	Format / Support	Délai de remise
1	Note méthodologique détaillée présentant l'approche pédagogique, le programme définitif et les supports prévus	Document Word / PDF	5 jours avant le début de la formation
2	Support de formation complet (diaporamas, fiches pédagogiques, exercices pratiques, guides de terrain)	PPT + PDF + Documents annexes	J-2 avant la formation
3	Rapport de formation incluant : synthèse des modules, résultats des évaluations, liste de présence signée, photos	Document Word + Annexes	5 jours ouvrables après la formation
4	Guide pratique de communication pour les ONGs (document de référence post-atelier)	PDF illustré	5 jours ouvrables après la formation
5	Plan de communication type personnalisé pour chaque ONG participante (template renseigné)	Excel / Word	Au plus tard J+7
6	Catalogue des productions réalisées pendant l'atelier (photos, vidéos courtes, posts)	Dossier numérique partagé	J+3 après la formation

Note sur la qualité des livrables

Tous les documents remis devront être soignés, complets et directement exploitables par l'AGeReB et les ONGs participantes. Les supports de formation devront respecter les standards de lisibilité et d'accessibilité requis pour une communication professionnelle. Le guide pratique en particulier constituera un outil de référence post-formation à forte valeur ajoutée, et devra faire l'objet d'un soin particulier dans sa conception.

6. Dispositif d'évaluation et suivi des apprentissages

Le prestataire mettra en place un dispositif d'évaluation complet permettant à l'AGeReB de mesurer objectivement les progrès réalisés par les participants et la qualité de la prestation de formation.

Mécanisme d'évaluation	Description	Moment
Test de positionnement (pré-test)	Questionnaire individuel d'auto-évaluation des connaissances initiales en communication	Jour 1 – Matin
Évaluations formatives quotidiennes	Quiz récapitulatifs de 10 minutes en fin de journée pour consolider les apprentissages	Jours 1 à 4 – Fin de journée
Exercices pratiques notés	Mise en situation sur la production de contenus, rédaction éditoriale et élaboration de plans de communication	Jours 2, 3, 4
Test de certification (post-test)	Questionnaire bilan comparatif mesurant la progression par rapport au pré-test	Jour 5 – Matin
Évaluation de satisfaction	Questionnaire anonyme multi-critères (pertinence, qualité pédagogique, animation, logistique, utilité pratique)	Jour 5 – Clôture
Restitution des productions	Présentation par chaque ONG d'un mini-plan de communication élaboré pendant l'atelier	Jour 5 – Après-midi

6.1 Indicateurs de performance de la formation

La formation sera considérée comme réussie si les indicateurs suivants sont atteints :

- Taux de satisfaction global ≥ 80 % (évaluation de clôture)
- Progression moyenne au post-test ≥ 30 % par rapport au pré-test
- 100 % des ONGs participantes remettent un plan de communication finalisé
- Taux de participation effectif ≥ 90 % sur l'ensemble des 5 jours
- 100 % des livrables remis dans les délais contractuels

7. Responsabilités respectives

7.1 Responsabilités du prestataire

- Concevoir et actualiser le programme pédagogique en fonction des besoins spécifiques exprimés par l'AGeReB
- Assurer la qualité pédagogique et technique de l'ensemble des sessions de formation
- Préparer et mettre à disposition l'intégralité des supports pédagogiques avant la formation
- Gérer la dynamique de groupe et adapter l'animation en fonction des niveaux des participants
- Produire et remettre tous les livrables dans les délais contractuels

-
- Maintenir la confidentialité de toutes les informations partagées par les ONGs participantes.

7.2 Responsabilités de l'AGeReB

- Assurer la mobilisation et la convocation des ONGs participantes
- Mettre à disposition la salle de formation équipée et la logistique nécessaire
- Prendre en charge les frais de restauration et de pauses café des participants
- Faciliter la communication entre le prestataire et les ONGs en amont de la formation
- Valider les livrables remis par le prestataire dans un délai maximum de 5 jours ouvrables
- Assurer le paiement du prestataire conformément aux modalités contractuelles